Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Plan de relance : les industriels rêvent d'un retour vers le futur



Le plan de relance doit emboîter le pas aux mesures d'urgences imposées par la crise sanitaire. Le gouvernement y voit l'occasion de mobiliser les entreprises en un temps record pour une reconquête industrielle urgente.

Il paraît bien loin, le temps où le dirigeant de feue Alcatel – un marseillais – se vantait d'en faire une entreprise sans usines. Garder 'l'intelligence', refiler la pollution : le pari de la délocalisation avait pour but de 'maximaliser la valeur de l'actionnaire'. Il finit en réalité par enclencher la spirale du déclin d'un groupe bientôt sans usines et sans salariés.
La délocalisation est une idée qui fait son chemin. D'un plan social à un autre, le chômage se massifie au sein du tissu manufacturier français. Il est pris en charge par un Etat providence qui accompagne, puis alimente le mouvement de destruction d'un outil industriel ployant, petit à petit, sous des charges

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

sociales, des impôts sur les sociétés ainsi que des impôts de production hors normes à la fin des années 2000.

« Un déclassement devenu irrécupérable ? »

Ni l'euro, ni l'Europe n'arrangent les choses depuis lors, bien au contraire : la France ne maîtrise plus l'ensemble de la chaine de l'industrie nucléaire depuis la décision de l'Etat (mandat Hollande) de donner l'activité turbine d'Alsthom à l'américain General Electric. L'Etat, après avoir obligé EDF à vendre à prix coutant de l'électricité à des concurrents bien plus polluants dans le cadre d'une directive européenne, vient maintenant d'annoncer le prochain démantèlement de ce – presque – ultime fleuron de l'industrie française.
Il n'aura donc fallu qu'une vingtaine d'année pour que l'industrie pèse à peine 10% du PIB français. A en croire Bruno Lemaire, ministre de l'économie, des finances et de la relance « nous ne sommes pas loin du moment où le déclassement deviendra irrécupérable ».

Premier arrivé, premier servi
Le gouvernement a donc (en même temps) promis d'affermir la « compétitivité et la souveraineté économique » (34 milliards) ; de hâter la transition écologique (30 milliards) ; et d'assurer la cohésion sociale et territoriale (30 milliards).
Cent milliards tout ronds, voici en quoi consiste le plan 'France relance' – présenté en septembre dernier – qui doit être déployé en un temps record en vue de soutenir la reprise de l'économie. « Le train de la relance ne passera pas deux fois. Le principe est simple : premier arrivé, premier servi », synthétise le nouveau sous-préfet à la relance du Vaucluse, Julien Fraysse. Au plan national, il est question d'assurer le décaissement de 40 milliards d'euros dès 2021. Ce montant intégrant 10 milliards de réduction d'impôts de production qui pèsent sur la compétitivité des entreprises.
« La philosophie de ce plan est radicalement différente de celle d'un plan d'aide et de ses mesures d'urgence » (détaillées ci-dessous pour le Vaucluse). France relance doit, d'une part « porter suffisamment d'activité pour éviter les faillites » et d'autre part, se placer à un horizon de 10 ans pour « créer les emplois de demain en accélérant la transformation de l'économie et de l'industrie française », recadre Julien Fraysse.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Bon nombre d'entreprises ont la volonté de faire grossir leur activité, mais elles n'ont pas de foncier aisément accessible, ni assez de main d'œuvre qualifiée ou de cadres à former ou à recruter.

Beaucoup d'appelés, bien peu d'élus pour l'instant

Le plan, qui regroupe une incroyable quantité de dispositifs et d'agences, n'a pas vraiment bien démarré. Mi-mars, 24 dossiers industriels de notre région avaient été retenus dans le giron du programme « Territoire d'industrie » pour un montant de subvention de l'Etat de 13M€ et un effet de levier au mieux cinq fois supérieur, soit environ 50M€ d'investissement. « Les délais de réponse sont longs. Il y a même des dossiers trainent depuis novembre dernier. Et les refus, non motivés, augmentent crispation de nos collègues», souligne Tomas Redondo, secrétaire général de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) en Vaucluse.

> **« La déception est à la mesure de l'engouement. »**

L'Agence de service et de paiement (ASP) – opérateur centralisé du dispositif 'industrie du futur' – tente en ce moment même d'écluser les milliers de demandes reçues et ne rouvrira qu'au mois de mai. Elle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

distribue, par simple courriel, des fins de non recevoir à tour de bras. La déception est à la mesure de l'engouement : fin 2020, 15% des entreprises industrielles avaient déposé un dossier dans le cadre de France relance. Mais « la sélection est forte, 10 à 15% des projets sont retenus », se désole le sous-préfet.

Relancer pour restructurer

Donner du temps au temps, personne n'a le temps, ni même beaucoup d'argent, peste Tomas Redondo. « Nous avons très peu de lauréats, alors que nous avons cherché à créer une dynamique auprès de nos adhérents qui représentent entre 400 et 500 entreprises et 5000 salariés. D'autres territoires – comme nos collègues Bretons par exemple – ressentent la même difficulté des PMI à attirer l'œil de ces commissions qui préfèrent privilégier de plus gros industriels. A peine 5% des projets aboutissent dans certains territoires. Il faudrait dans un premier temps pouvoir recycler des dossiers pour les rendre éligibles à d'autres financements ou accompagnements », suggère-t-il. L'IUMM a quand même mis la main à la poche pour le montage des dossiers (30 000€). « Et puis structurer cet effort de relance dans un schéma directeur propre à notre territoire. Parce que bon nombre d'entreprises ont la volonté de faire grossir leur activité, mais elles n'ont pas de foncier aisément accessible, ni assez de main d'œuvre qualifiée ou de cadres à former ou à recruter. Nous avons le sentiment d'être isolés sur ces sujets que l'on pourrait mettre sur la table à l'occasion de cette relance pour remédier à nos problèmes de développement industriel et nous ouvrir aux grands territoires métropolitains voisins.»

« L'Etat tente cependant de corriger le tir. »

L'Etat tente cependant de corriger le tir sur le plan financier et en matière de proximité avec l'aide de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'enveloppe nationale de 400M€, initialement pour le développement ou la relocalisation industrielle (création et extension de sites, modernisation et robotisation, nouveaux équipements, centre de formation) vient d'être rallongée de 300M€, le 23 mars dernier. Ce Fonds d'accélération des investissements industriels dont les décisions sont prises « au plus près du terrain par le préfet et le président du conseil régional » après une instruction par BPI France, avait à l'origine été doté dans notre région de 20M€ ; 26M€ supplémentaires ont été ajoutés à ces crédits pris en charge à part égales entre l'Etat et le Conseil régional.De son côté, Julien Fraysse presse les entreprises d'aller de l'avant avec, notamment, l'appel à projet lancé – ouvert jusqu'au 29 avril – par l'ADEME visant à soutenir – selon le jargon administratif – le « lancement de l'industrialisation et la commercialisation de nouveaux produits ou solutions présentant des externalités positives pour l'environnement ». Quels seront les critères de réussite de la mission du sous-préfet qui s'achèvera en 2022 ? « Le juge de paix sera indéniablement le travail accompli pour entreprendre des projets un peu complexes et de les mener à bien en s'appuyant sur toutes nos forces ». La relance et la concertation ont donc encore leur chance dans notre département, même si on est encore loin du projet de reconquête industrielle annoncé en fanfare, car il exige un travail de fond de l'Etat et des entreprises pour une politique industrielle cohérente.

Le plan France relance en Vaucluse : déjà une centaine de millions

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

Au premier mars, 101 dossiers ont été déposés pour bénéficier du plan France relance, dont 34 sur le volet 'Territoires d'industrie' qui a désigné 7 lauréats pour 24M€ d'investissement productif, plus un autre lauréat issu du secteur aéronautique (Egide) : Conserves Guintrand (Carpentras), Charles Faraud (Monteux), Volps finance (groupe Moscatelli à Entraigues-sur-la-Sorgue), Winlight system (Pertuis), Pellenc ST (Pertuis), Eurenco (Sorgues), et un autre dossier sans annonce officielle. En 2020, deux entreprises avaient été lauréates de l'appel à projet 'aide à la décarbonation', piloté par l'ADEME, Isover groupe Saint-Gobain (Orange) et Etex (Carpentras).
Sur l'aspect 'souveraineté' du plan, un projet de relocalisation est en cours de montage portant sur plusieurs millions et quelques dizaines d'emplois, selon Julien Fraysse, le sous-préfet à la relance qui espère l'aboutissement d'une autre initiative de même nature, éligible cette fois sur des fonds européens. Par ailleurs, 9 dossiers ont été déposés dans notre département pour une demande de subvention s'élevant à 6M€ pour le recyclage de friches industrielles. Enfin, la baisse des impôts de production, mi–février, atteignait 74M€ au profit d'un peu moins de 7 000 entreprises (cotisation sur la valeur ajoutée, cotisation foncière, plafonnement de la cotisation économique territoriale).

Les aides d'urgence en Vaucluse
– Prêt garanti par l'Etat : 1,03 milliards d'euros pour 7 734 entreprises*
– Fonds de solidarité : 232,19M€ pour 22 860 entreprises*
– Activité partielle : 170M€ pour 12 500 entreprises**
– Report d'échéances sociales : 113M€ pour 29 000 structures économiques dont 2 000 artisans et commerçant (1,8M€ de l'Urssaf)**
– Mesures fiscales : 10M€ (IS ou TS et TVA) pour 800 entreprises.**

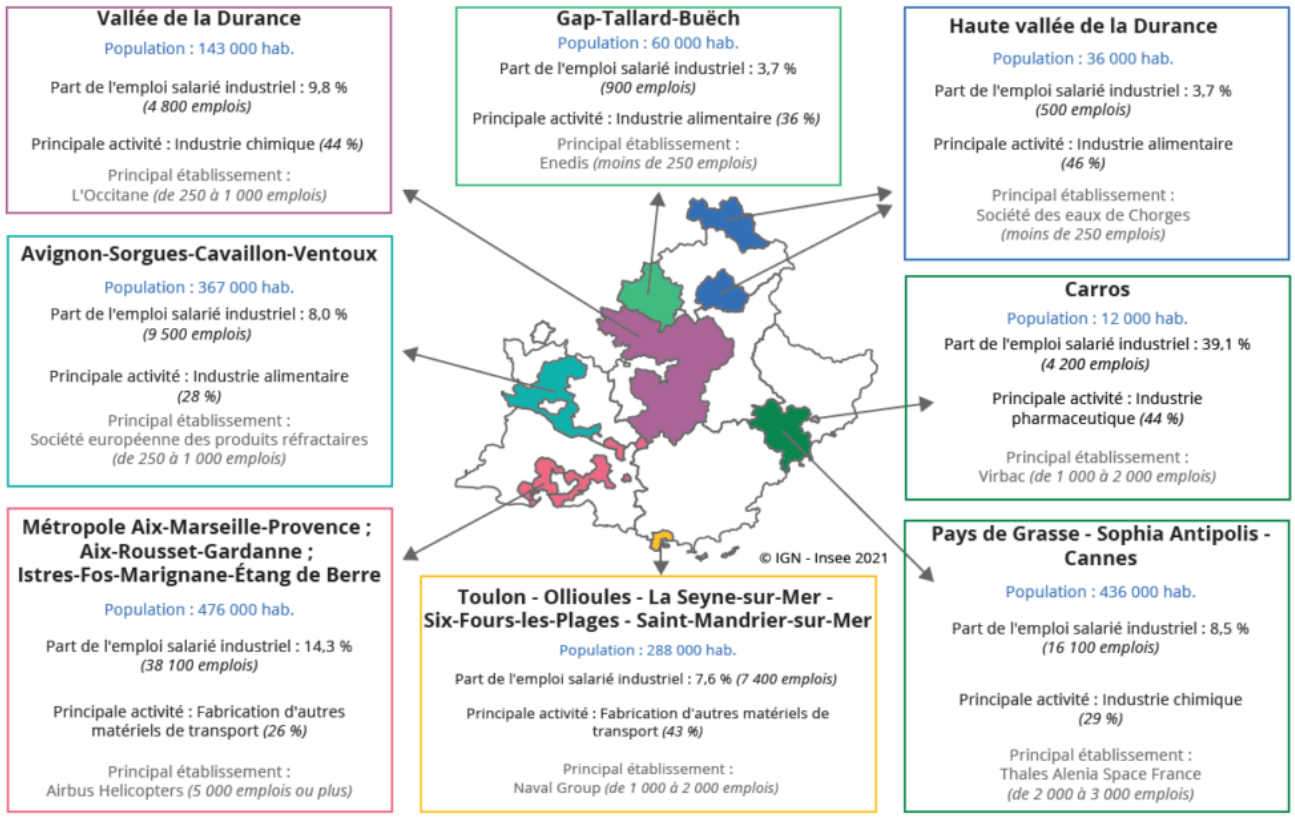
**(source : préfecture du Vaucluse/chiffres arrêtés début avril 2021)*
***(source : préfecture du Vaucluse/chiffres arrêtés entre le 1 et le 15 mars 2021)*

Retrouvez ici les données relatives aux projets industriels soutenus dans le cadre de France Relance.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

► Chiffres clés des Territoires d''industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sources : Insee, Flores 2018, recensement de population 2017.

Tout savoir sur le plan de relance économique avec la Cove

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



La Cove (Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin) organise un webinaire sur le thème ' Les mesures de relance économique'. Lors de cet événement gratuit, qui se déroulera ce lundi 22 mars de 14h30 à 15h15, Julien Fraysse, sous-préfet en charge de la relance auprès du préfet de Vaucluse présentera les principaux dispositifs du plan de relance et notamment ceux les plus méconnus des entreprises.

« Dans ce contexte de crise sanitaire, de nombreuses et diverses mesures ont été prises pour accompagner les entreprises à maintenir leurs activités mais aussi pour préparer l'avenir », expliquent Julien De Michele, chef de projet et responsable du service soutien aux entreprises et Alexandra Tchervenkoff, chargée de soutien aux entreprises au sein de la DDET (Direction du développement économique et touristique) de la Cove qui animeront ce rendez-vous destinés aux entrepreneurs du territoire.
Un temps d'échange est d'ailleurs ensuite prévu avec les représentants des entreprises présents lors de ce webinaire.

Ecrit par le 2 novembre 2026

Inscription et renseignements
Compléter le formulaire ICI, avant le 22 mars 2021 à 9h (le lien du webinaire vous sera envoyé ultérieurement).

Pour tout renseignement, vous pouvez également contacter la Direction du développement économique et touristique de la Cove – Service soutien aux entreprises : 04 90 67 69 24 ou contact@laprovencecreative.fr

Bollène : Egide lauréat du plan de relance en Vaucluse



Le groupe bollènois Egide vient d'être retenu dans le cadre du plan de relance de l'Etat. L'entreprise spécialisée dans la fabrication de boîtiers hermétiques et de solutions de dissipation thermique pour composants électroniques sensibles a été retenue dans le cadre du secteur aéronautique avec son ce projet de robotisation et digitalisation visant à faire baisser ses coûts de production, améliorer les flux de production, la qualité et les délais de fabrication.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

« Cette nouvelle compétitivité permettra d'accélérer la croissance sur des marchés diversifiés, expliquent les services de la préfecture de Vaucluse. Ce projet comprend aussi un volet environnemental avec une baisse de la consommation d'eau et d'énergie et un meilleur traitement des déchets. »

CA : limitation de la 'casse' en 2020
Malgré la crise du Covid-19 et l'incendie de sa ligne de galvanoplastie dans son usine à Cambridge aux Etats-Unis, le groupe vauclusien a réussi à minimiser leurs impacts en 2020.
L'an dernier, Egide a ainsi réalisé un chiffre d'affaires de 29,96M€, en baisse de -5,8% par rapport à 2019. Cependant, sur cette période l'activité sur la zone Europe a augmenté de +15,3%.
De son côté, les revenus d'Egide USA ont été affectés au second semestre par l'interruption de la production (-28,3% par rapport à 2019). La perte de chiffre d'affaires en 2020 est de l'ordre de 5M€, mais aucune annulation de commande n'a été enregistrée, ce qui signifie qu'elles seront livrées en 2021.

Quelles perspectives en 2021 ?
Côté perspectives, le niveau du carnet de commandes au 31 décembre 2020 confirme la capacité de résistance du groupe face à la crise et affiche le même niveau que l'année précédente. Par ailleurs, de nouveaux clients ont été acquis dans le cadre de la politique de diversification du groupe et ce en dépit des conditions de prospection commerciale très difficiles en raison des mesures sanitaires liées au Covid-19.

« Les clients américains sont restés fidèles à Egide USA depuis l'incendie de juillet, explique Egide. Même si certains ont dû trouver temporairement d'autres solutions, Cambridge reste leur fournisseur privilégié. Le nouvel atelier de traitement de surface sera pleinement opérationnel début mars 2021. »
Pour le groupe créé en 1986 L'activité enregistrée laisse prévoir une croissance pour 2021, mais la persistance de la pandémie empêche toute projection fiable en termes d'activité ou de tendances des marchés.

Le Vaucluse accueille un nouveau sous-préfet à la relance

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



A l'issue d'un appel à candidature, Julien Fraysse vient d'être désigné sous-préfet à la relance pour le département de Vaucluse. Agé de 29 ans, il aura la charge de la bonne application du plan de relance de 100 milliards d'euros sur deux ans, annoncé par le Gouvernement en septembre dernier.

C'est une situation inédite en France. En septembre dernier, Le Gouvernement annonçait un plan de relance historique chiffré à 100 milliards d'euros destiné à redresser durablement l'économie française et à créer de nouveaux emplois en investissant en priorité dans les domaines les plus porteurs. Pour la bonne mise en œuvre des opérations, l'exécutif a décidé de désigner, via un appel à candidatures, trente sous-préfets dédiés à la relance. Dans le Vaucluse, c'est Julien Fraysse qui vient d'être officiellement installé ce vendredi 8 janvier par Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

« Agir comme un facilitateur sur le territoire »
Originaire d'Ecully (Rhône), âgé de 29 ans, diplômé de Sciences Po. Grenoble en 2014, Julien Fraysse a été ces quatre dernières années Administrateur territorial, chargé de mission 'Projets structurants' au pôle 'développement économique, enseignement supérieur et attractivité' de Mulhouse Alsace agglomération. « Nous sommes dans une situation économique complexe mais aussi porteuse d'opportunités car nous préparons la France à 10 ans, explique Julien Fraysse. Je souhaite agir comme un facilitateur en accompagnant chaque projet porteur sur le territoire. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

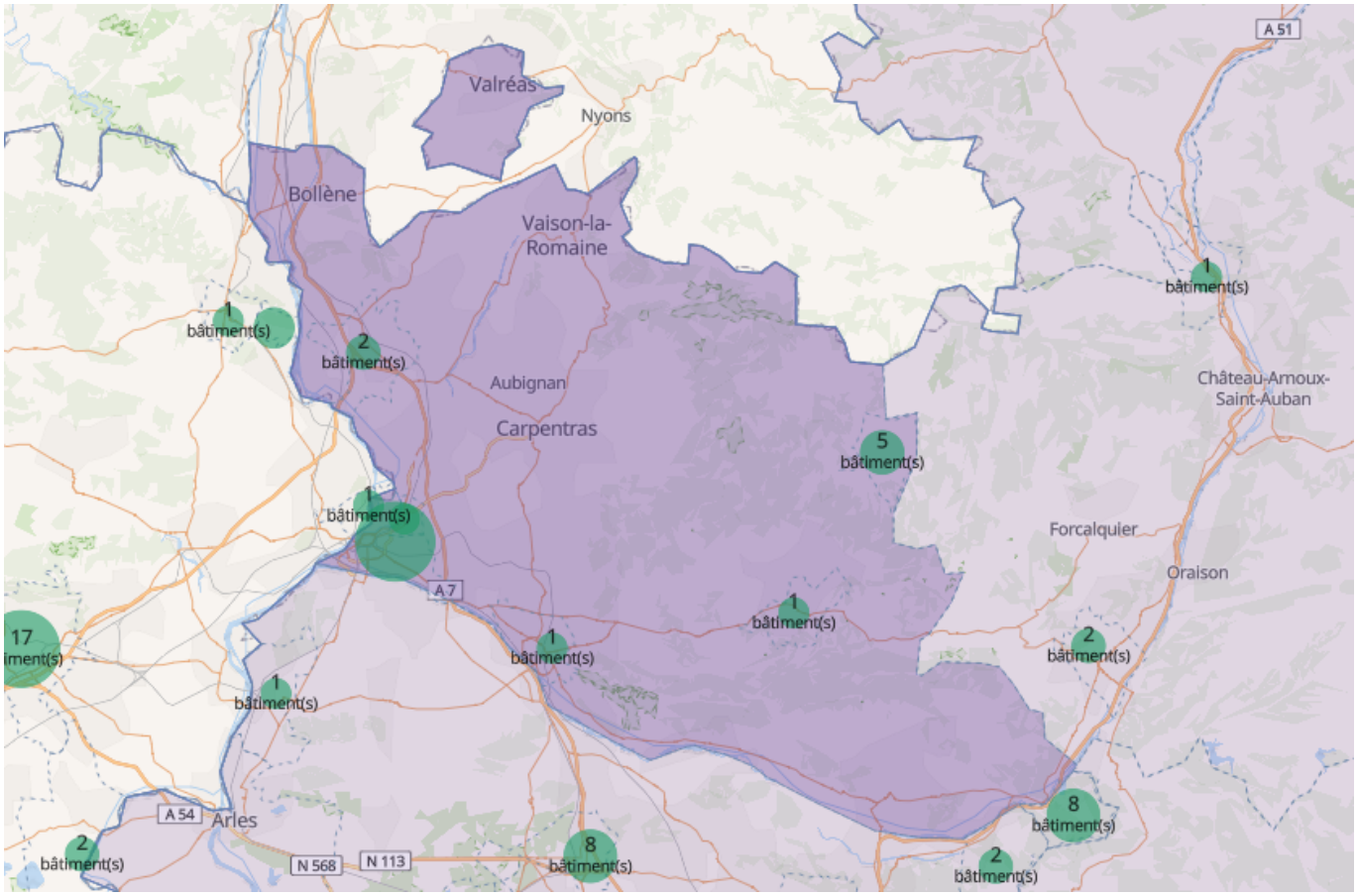
« Faire que ces 100 milliards deviennent une réalité »
« La relance n'est ni un plan technocratique ni un carnet de chèque, précise Amélie de Montchalin. Il s'agit d'un projet de reconquête et de reconstruction après une crise sans précédent où il faut trouver la bonne dynamique dans chaque territoire en y associant tous les acteurs : la population, les entreprises, les élus et les services de l'Etat sur une vision partagée de ce dont on a besoin. La crise économique dure, le temps est compté. C'est pourquoi il faut financer des projets créateurs d'emploi et faire que ces 100 milliards deviennent une réalité. »

Comprendre les enjeux du territoire
Parmi les priorités inscrites dans sa feuille de route, Julien Fraysse souhaite aller à la rencontre des acteurs du territoire, afin « de comprendre leur vision stratégique, leurs projets de développement, de transformation, de préservation ou de création d'emplois. » Aux côtés du préfet et des sous-préfets d'arrondissement, le nouveau sous-préfet souhaite également mettre en place des groupes de travail thématiques (agriculture, culture…). « L'idée est de s'appuyer sur nos forces, souligne le préfet de Vaucluse Bertrand Gaume. Nous disposons de pépites dans le département qui mérite une attention particulière. » « Ce sont les acteurs du terrain qui auront la main, conclut Julien Fraysse. Plus les projets seront de qualité, plus l'enveloppe sera importante pour les mener à bien. »

3,57M€ pour la rénovation énergétique des bâtiments publics vauclusiens

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



Le Gouvernement vient de dévoiler les 4214 projets retenus dans le cadre de son plan de relance prévoyant un vaste programme de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Cette sélection fait suite au dépôt de plus de 6 000 candidatures pour un montant de plus de 8,4 milliards d'euros. Au total, l'Etat prévoit de consacrer 2,7 milliards d'euros dont 283M€ pour Provence-Alpes-Côte d'Azur.

28 bâtiments concernés dans le département

Dans le Vaucluse, 28 bâtiments sont concernés pour un montant de 3,578M€. Pour Avignon, 18 chantiers ainsi sont prévus à l'Université, au commissariat de police nationale, sur le site de l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement), la direction de la protection judiciaire de la jeunesse, la direction des services départementaux de l'éducation nationale, la direction régionale du ministère de l'agriculture ainsi que la préfecture.

Ce plan concerne aussi Cavaillon (1 chantier d'isolation au commissariat), Orange (2 chantiers au centre des finances publiques ainsi pour le ministère de la défense), Saint-Christol (5 chantiers au 2e régiment étranger de génie), au Pontet (1 chantier sur le site de l'Afpa) et Apt (1 chantier en préfecture).

Ecrit par le 2 novembre 2026

Par ailleurs, les commissariats de Villeneuve-lès-Avignon et de Tarascon ainsi que le CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives) sur le site de Marcoule à Chusclan figurent également dans les projets retenus.

« Ces investissements vont à la fois permettre de soutenir le secteur de la construction en générant au niveau local de multiples chantiers bénéficiant à l'ensemble du tissu des entreprises du BTP, et de réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics en proposant une action rapide et significative sur les consommations énergétiques, explique le ministère des finances. On estime qu'ils vont aussi permettre la création de 20 000 emplois sur 2021-2023. Cet investissement va également permettre de renforcer les compétences d'une filière d'avenir du secteur du BTP, celle de la rénovation énergétique. »

Le Vaucluse mal doté ?

Département figurant parmi les plus pauvres de France, le Vaucluse ne semble pas avoir bénéficié d'arbitrage trop favorable du Gouvernement. En effet, avec sa dotation de 3,578M€ il figure à la dernière place de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, loin derrière les Bouches-du-Rhône (146,4M€), les Alpes-Maritimes (89,23M€), le Var (25,98M€) et même les Hautes-Alpes (13,64M€) et les Alpes-de-Haute-Provence (4,11M€). Idem par rapport au Gard (22,68M€) et la Drôme (17,28M€). Seul le département de l'Ardèche fait moins bien (3,03M€).

L'ensemble des projets retenus est consultable sur ICI.

La Cove présente son plan de relance économique et de soutien aux entreprises

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026



La Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove) dévoile son plan de relance de l'économie locale et de soutien aux entreprises du territoire dans lequel elle injecte 450 000 euros.

Elle l'avait annoncé lors de sa prise de fonction en juillet dernier. Jacqueline Bouyac, la nouvelle présidente de la Cove, souhaite faire du développement économique la priorité de son mandat. « En matière économique, l'engagement de la Cove se traduit par une enveloppe annuelle de 550 000 euros pour soutenir le tissu local ainsi qu'un budget de 600 000 euros mobilisables pour des acquisitions foncières à vocation économique, explique Jacqueline Bouyac. Mais face à cette crise sanitaire terrible, un budget supplémentaire de 450 000 € a été voté en septembre dernier. » Une enveloppe exceptionnelle entièrement dédiée au plan de soutien global de la Cove pour son tissu économique local.

Inciter les entreprises à utiliser Factoryz

L'accompagnement à la relance économique passe tout d'abord par le redéploiement d'outils existants avec entre autres, le renforcement du rôle des acteurs de l'accompagnement envers les entreprises, l'organisation d'évènements en ligne afin d'informer sur les dispositifs d'aide ou encore la volonté de l'agglo de mettre en lumière Factoryz, une plateforme d'entraide et de partage de ressources matérielles

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 2 novembre 2026

(équipements, locaux) et immatérielles (personnels, savoir-faire), accessible gratuitement à toutes les entreprises du territoire. « Il est nécessaire que les entreprises s'approprient la plateforme et qu'elles voient en elle une véritable aide au redémarrage notamment dans la mobilisation des ressources dont elles pourraient avoir besoin sans délai, souligne Serge Andrieu, vice-président délégué à l'attractivité et l'économie locale.

140 000 € supplémentaires pour le fonds Covid-résistance

Par ailleurs, la Cove vient d'injecter 140 000 € supplémentaires dans le fonds Covid-résistance. Destinée aux entreprises et associations de moins de 20 salariés, cette aide prend la forme d'un prêt à taux zéro dans la limite de 10 000 €. Sur les 76 dossiers déposés à ce jour, 53 prêts ont été accordés pour un montant total de 360 000 € sur les 415 0000 € alloués depuis la mise en place du fonds, permettant ainsi la sauvegarde de 88 emplois. Pour les structures souhaitant faire une demande de prêt, il faut se rendre sur ttpe.initiative-sud.com ou prendre contact avec Initiative Ventoux par mail : contact@initiative-ventoux.fr ou au 04 90 67 35 46.

Soutenir l'attractivité et l'innovation

Dans le cadre du plan de relance, l'agglo entend soutenir l'attractivité et l'innovation via la création d'un espace d'accompagnement et d'animation dédié à la transition et à l'innovation, d'une politique immobilière proactive pour dégager rapidement des solutions d'implantation sur le territoire ou encore la mise en œuvre de mesures de soutien à l'émergence de nouvelles pratiques économiques et commerciales vertueuses sur le plan environnemental. « Nous souhaitons accompagner les entreprises à maintenir un niveau d'investissement leur permettant de réduire leurs charges et à concourir aux objectifs du Plan climat-air-énergie territorial et du Contrat de transition écologique », explique Serge Andrieu.

Des outils numériques à la rescousse du tourisme

La Cove souhaite mener des actions ciblées auprès des secteurs d'activité les plus durablement impactés. Ainsi le tourisme va bénéficier d'une aide de 20 000 euros dans la mise en place de nouveaux outils numériques destinés à découvrir le territoire depuis chez soi. En effet, des visites virtuelles sous forme de clips vidéo mettront en valeur le territoire et son patrimoine. « Il s'agit d'achat de vacations de guide-conférencier et de commande de prestations auprès d'entreprises spécialisées dans le numérique, l'audiovisuel et la photographie, détaille Dominique Plancher, vice-présidente déléguée au tourisme. Cette action a pour but de soutenir les guides conférenciers fortement touchés par la crise tout en donnant l'occasion de faire connaître la destination Ventoux Provence à ceux qui ne peuvent pas venir mais également aux habitants du coin qui pourront redécouvrir leur patrimoine sous un autre angle. » Pour plus d'informations : marie-laure.arouna@lacove.fr ou 04 90 67 69 24.